

Personnels administratifs

Adhésion – cotisation 2025

Les fiches d'adhésion et les cotisations sont à retourner au local syndical de METZ (adresse ci-dessus)



**- 10 % pour les
prélèvements**

Le bureau académique a décidé de reconduire pour l'année 2025, la réduction de 10%, qui a été mise en place il y a 2 ans, pour toute adhésion ou réadhésion par prélèvement. À la réception de votre bulletin d'adhésion, le trésorier appliquera une réduction de 10% pour la cotisation de l'année par rapport au montant indiqué page IV.

Cette mesure permettra encore de favoriser l'adhésion par prélèvement pour faciliter la gestion de la syndicalisation de nos nombreux adhérents. Au bout d'un an, chaque adhérent reste libre de demander l'interruption du prélèvement.

1. Vous êtes nouvelle syndiquée, nouveau syndiqué

- Vous complétez la fiche d'adhésion page II.
- Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement automatique (page III).

2. Déjà syndiqué(e), vous renouvez votre cotisation

- Complétez la fiche page II avec seulement vos nom, adresse personnelle et département d'exercice (sauf si modification, par exemple : affectation, échelon, etc.). Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de " FO Lycées et Collèges " ou " SNFOLC " ou par prélèvement (voir page III) mais ne complétez la demande de prélèvement que si vous déposez un prélèvement pour la première fois.
- Si vous avez déjà un prélèvement en cours, la reconduction se fera automatiquement (voir dates des prélèvements page III).
- Vos coordonnées bancaires changent, merci d'envoyer un nouveau formulaire de prélèvement avec un RIB.

Rappel : La fédération syndicale FNEC FP – Force Ouvrière, dont dépend notre syndicat SNFOLC, a souscrit un contrat auprès d'un cabinet d'avocats spécialisés. Si vous êtes concerné(e) par une « affaire » juridique ou judiciaire dans le cadre de vos activités professionnelles (victime d'accusations par exemple, de plaintes auxquelles la police ou la justice ont donné suite), les avocats pourront vous assister dans les démarches juridiques ou le processus judiciaire qui pourraient en résulter.

Avec votre carte syndicale, vous recevrez un reçu fiscal qui permettra à l'administration fiscale de vous octroyer une réduction ou un crédit d'impôt égal à 66% de la cotisation syndicale.



Mes coordonnées :

Madame

Monsieur

NOM : **Prénom :**

Nom de naissance :

Date de naissance : . . / . . /

Adresse :

Code Postal : Localité :

Téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Portable : . . / . . / . . / . . / . .

E-mail : @

Merci de le confirmer en envoyant un mail "de contact" à folc@foen-nancy-metz.fr

Département d'exercice

Meurthe-et-Moselle

Meuse

Moselle

Vosges

Mon établissement :

Nom :

Code postal et ville :

je suis titulaire sur poste fixe.

je suis stagiaire.

je suis contractuel : en CDD en CDI

autre situation :

Grade : **Échelon :**

Temps complet Temps partiel / si oui combien ?

Ma cotisation annuelle (voir tableau pIV) : euros

La cotisation comprend l'abonnement à la presse syndicale.

Mode de règlement choisi :

J'envoie un chèque global.

J'envoie trois chèques fractionnés : + + euros.

Noter la période souhaitée de débit au dos des chèques (**sauf fin juillet SVP**)

Je dépose un prélèvement automatique (j'envoie le formulaire et un RIB.)

J'ai **déjà** un prélèvement en cours qui est valide (**ne pas envoyer de nouvelle demande**)

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNFOLC. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés". Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : folc@foen-nancy-metz.fr

Cotisations

Grade / Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
ADJAENES Adjoint C1	107				110			113		117	120		
ADJAENES Principal 2e classe (C2)	107			110	113		120	123	126	132		135	
ADJAENES Principal 1ère classe (C1)	113	117	120	123	129	132	135	139	148	151			
SAENES Classe Normale (B1)	117		120	123		129	132	139	145	148	154	161	170
SAENES Classe Supérieure (B2)	120	123		126	132	135	139	148	151	154	161	170	180
SAENES Classe Exceptionnelle (B3)	132	135	142	148	158	164	170	180	186	192	198		
Attaché AAE	139	145	154	161	170	183	195	205	217	230	239		
Attaché Principal APAE	180	192	205	217	233	248	262	273	287				
Attaché Hors-classe	233	249	261	274	287	296	318	331	347				

☞ Temps partiel : la quotité de la cotisation (exemple : à mi-temps : 50% de la cotisation)

☞ Contractuel : 95 €

☞ Retraités :
 catégorie A 85 €
 catégorie B 72 €
 catégorie C 54 €

☞ Disponibilité, congé parental sans traitement : 54 €